



CITY OF CAMPBELLTON

MUNICIPAL PLAN AMENDMENT

NOTICE OF PUBLIC PRESENTATION

The Council of the City of Campbellton intends to amend to the Municipal Plan of the City, being By-law No. M-1.

The proposed amendment to the Municipal Plan will change the land use designation assigned to the property having the PID 50400084, located at 26 Andrew Street, from “Institutional” and “Low Density Residential” to “Medium Density Residential”. This will allow the Council to change the zoning of the same property from “Institutional”, INST Zone and “Single and Two Family Residential”, R2 Zone, to “Multiple Residential”, R3 Zone. The purpose of the amendments is to permit a 6 unit multiple dwelling and an office suite subject to conditions.

A public presentation of the proposed amendment to the Municipal Plan will take place at 5:00 pm in the Council Chamber of Campbellton City Hall, 76 Water Street on Monday, July 16th, 2018.

Objections to the proposed amendment to the Municipal Plan may be presented in writing to the Council by sending them to the City Clerk’s office within thirty (30) days of the public presentation.

Jana Allain Boudreau
City Clerk



VILLE DE CAMPBELLTON

MODIFICATION DU PLAN MUNICIPAL

AVIS DE PRÉSENTATION PUBLIQUE

Le Conseil municipal de la Ville de Campbellton a l'intention de modifier le Plan municipal de la Ville, soit l'Arrêté N^o M-1.

La modification proposée au Plan municipal modifiera la désignation d'utilisation du sol attribué à la propriété portant le NID 50400084, située au 26, rue Andrew, de « Services collectifs » et « Résidentielle de faible densité » à « Résidentielle de densité moyenne ». Cela permettra au Conseil de modifier le zonage de la même propriété de « services collectifs », zone SC et « résidentielle unifamiliale et bifamiliale », zone R2 à « résidentielle multifamiliale », zone R3. L'objectif des modifications est de permettre un bâtiment multiple de 6 unités et une suite de bureau sous réserve des conditions.

Une présentation publique de la modification proposée au Plan municipal aura lieu à 17 h dans la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville de Campbellton au 76, rue Water, le lundi 16 juillet 2018.

Les objections à la modification proposée au Plan municipal pourront être présentées par écrit au Conseil municipal en les envoyant au bureau de la secrétaire municipale à l'intérieur de trente (30) jours de la présentation publique.

Jana Allain Boudreau
Greffière